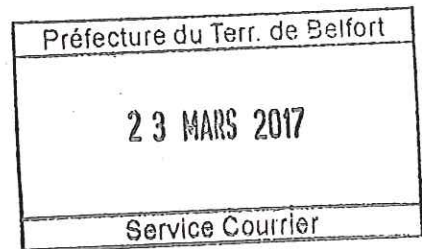




REPUBLIQUE FRANCAISE

DEPARTEMENT
TERRITOIRE DE BELFORT



EXTRAIT DU REGISTRE
DES DELIBERATIONS DU COMITE SYNDICAL
DU SYNDICAT INTERCOMMUNAL DE COLLECTE ET TRAITEMENT DES ORDURES MENAGERES

Séance du 21 Mars 2017

Question n°6

Election du Bureau Syndical

L'an deux mille seize, le **21 Mars** à 18 heures 00, sous la Présidence de Monsieur **Patrick MIESCH**, Président, le Comité Syndical du SICTOM de la Zone Sous Vosgienne, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, suite à la convocation du 15 Mars 2017

20 délégués titulaires sur 29 étaient présents, 4 étaient représentés et 3 avaient donné pouvoir, formant ainsi la majorité des membres en exercice.

Etaient présents : Maurice COURTOIS, Emle EHRET, Eliane FARNY, Denis KUNTZMANN, Marc LERCH, Richard MAZAJCZYK, Félice ZWINGELSTEIN, Christophe GEORGES, Hervé GRISEY, Patrick MIESCH, André PICCINELLI, Gérard TRAVERS, Catherine METRAL, Hervé GUIOT, Michel GALMICHE, Gilles HEINRICH, Michel JACOBBERGER, Michel JARDON, Jean-Claude MILLE, Jean-Pierre BRINGARD.

Etaient représentés : Henri STASCHE pour Jérôme FINCK, Edmée GESSIER-BATTMANN pour Didier SANSIG, Odile RICHARD pour Thierry STEINBAUER, Pierrette GUIDEZ pour Luc SENGLER.

Avaient donné procuration : Jean-Luc ANDERHUEBER à Patrick MIESCH, Jean PAOLI à Michel JACOBBERGER, Pascal PETITJEAN à Michel JARDON.

Etaient Excusés : Rémi SCHWALM.

Etaient Absents : Alphonse M'BOUKOU.

Secrétaire de séance : Michel JARDON

Nombre de membres		
Afférents au Comité	En exercice	Votants
29	29	27

Vote		
Pour	Contre	Abstention
27	0	0

Date de Convocation : 15 Mars 2017

Date d'affichage :

DELIBERATION

Le bureau est composé du président, d'un ou plusieurs Vice-Présidents et, éventuellement, d'un ou de plusieurs autres membres.

Le Président rappelle que l'arrêté préfectoral portant statuts du SICTOM de la Zone Sous-Vosgienne fixe en son article 4, la composition du Bureau Syndical, en répartissant comme suit les délégués élus par les assemblées délibérantes respectives des EPCI membres du syndicat :

CCRC (9 communes) : 12 068 habitants, soit 5 délégués au bureau,
CCVDS (13 communes) : 12676 habitants, soit 5 délégués au bureau,
CCVS (22 communes) : 15398 habitants, soit 6 délégués au bureau,

Soit un total de 16 membres au bureau

Le Président propose donc la composition du Bureau Syndical suivant :

CCRC :

GALMICHE Michel
HEINRICH Gilles, Vice-Président
JACOBBERGER Michel
JARDON Michel
SEGLER Luc

CCVDS :

EHRET Emile, Vice-Président
FARNY Eliane
FINCK Jérôme
KUNTZMANN Denis
MAZAJCZYK Richard

CCVS :

ANDERHUEBER Jean-Luc
GRISEY Hervé
MIESCH Patrick, Président
PICCINELLI André, Vice-Président
SCHWALM Rémi
STEINBAUER Thierry



Après en avoir délibéré, le Comité Syndical, à l'unanimité valide la proposition de composition du Bureau Syndical et déclare le Bureau Syndical installé dans ses fonctions.

Fait et Délibéré le jour, mois et an ci-dessus,

Ont signé au registre tous les membres présents

Pour extrait conforme,

Le Président,
Patrick MIESCH